



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 120248

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la généralisation des cas d'anorexie pré pubère. Selon les experts, les symptômes ressemblent beaucoup à ceux des adolescents, et les cas d'anorexie précoce (5 à 10 ans) augmentent. Si ce type de maladie a toujours existé, le danger consiste en ce que les cas infantiles, jusque là toujours exceptionnels, le deviennent moins... Comme toute pathologie, une meilleure reconnaissance peut augmenter le nombre de cas relevés. Aussi il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120248

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11002

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)